OTTAWA – Une enquête indépendante a blanchi le sénateur Colin Kenny des allégations de harcèlement sexuel et psychologique au travail, de même que d’abus d’autorité.

L’enquête avait été ordonnée par le Sénat à la suite d’une plainte déposée par une ancienne employée du bureau de M. Kenny. Cette dernière soutenait que le sénateur lui faisait faire des tâches pour son compte personnel sur les heures de travail.

Pascale Brisson, qui avait éventuellement quitté son emploi, a affirmé que le libéral de longue date avait aussi fait des commentaires sur son apparence et l’avait invitée à son domicile à Ottawa.

Le fardeau de la preuve incombait à Mme Brisson, et le rapport de l’enquête, déposé cette semaine, a conclu qu’il n’y avait pas eu d’harcèlement.

Tant Mme Brisson que M. Kenny ont cinq jours pour répondre aux conclusions du rapport avant que le Sénat ne décide de la marche à suivre.

Cet article Le sénateur Colin Kenny est blanchi des allégations d’harcèlement sexuel est apparu en premier sur L'actualité
.

Consultez la source sur Lactualite.com: Le sénateur Colin Kenny est blanchi des allégations d’harcèlement sexuel